

# SMICTOM MAG'

N° 34 | décembre 2025

**SMICTOM**  
DE LA ZONE SOUS-VOSGIENNE



## Sommaire

- P. 2** | • La gestion de la facturation au SMICTOM  
• La déchèterie fixe de Masevaux-Niederbruck remplacera la déchèterie mobile
- P. 3** | • Comment sont traitées nos ordures ménagères ?
- P. 4** | • Combien produit-on de déchets sur le territoire du SMICTOM ?  
• Jours de rattrapage de collectes lors des jours fériés
- P. 5** | • Bilan des animations 2024  
• L'association Ressourcerie 90 à la déchèterie d'Etueffont  
• Vente des derniers exemplaires de kits produits ménagers !
- P. 6** | • Préparer son jardin pour l'hiver
- P. 7** | • Le Bonus Réparation : pour allonger la durée de vie des meubles  
• Ecosystem renforce la sensibilisation sur les incendies dues aux batteries au lithium  
• Les articles de bricolage / jardinage et les articles de sport et loisirs ont aussi leur Bonus Réparation !  
• Les déchets chimiques : eux aussi ont recyclés !
- P. 8** | • Illiwap  
• Contacts



## Edito

Dans ce SMICTOM mag', vous trouverez des explications pour vous aider à comprendre comment fonctionne la facturation de la redevance des ordures ménagères.



Comme chaque année, le SMICTOM propose aux usagers la possibilité de découvrir les centres de traitements de nos différents déchets lors de visites organisées. Suite à la refonte du parcours de visite de l'incinérateur du SERTRID, vous découvrirez un zoom spécifique de son fonctionnement.

Ce Smictom mag' comprend également une présentation de nos déchets ménagers dont le tonnage par an par habitant est de 526 kg. Le bac des ordures ménagères résiduelles ne représente qu'une partie des déchets et n'est qu'une simple composante de votre facture.

Tous les déchets ont un coût. Grâce au tri sélectif, l'impact sur notre budget est moins important mais en aucun cas les déchets revalorisés ne génèrent des bénéfices. Il y a toujours un reste à charge.

Pour l'ensemble des différentes filières, il faut collecter, transporter, revaloriser les déchets. Cela nécessite du personnel, des camions, de la logistique et des installations spécifiques pour traiter ces différents déchets. La collecte sélective, les déchèteries, les biodéchets diminuent les volumes collectés dans les bacs bruns mais génèrent des coûts qui représentent la partie principale de votre facture de redevance.

Pour exemple, l'obligation réglementaire de collecte et de traitement des biodéchets représentent un montant de plus de 400 000€ par an pour le SMICTOM, soit un peu plus de 10€/an/habitant.

L'ensemble des agents et des élus œuvrent au quotidien afin de trouver les solutions les moins onéreuses pour respecter la réglementation imposée, maîtriser les coûts tout en subissant l'inflation comme l'ensemble des foyers.

*Bonne lecture.*

Patrick MIESCH  
Président

## LE CALENDRIER DES COLLECTES 2026, DISTRIBUÉ EN MÊME TEMPS QUE LE SMICTOM MAG', COMPRENDRA :

- Une version unique pour toutes les communes avec les jours de passage des collectes d'ordures ménagères et des recyclables par commune,
- Les informations sur les déchèteries (fonctionnement, horaires d'ouverture...).



# LA GESTION DE LA FACTURATION AU SMICTOM

C'est Coralie qui gère la facturation de la redevance incitative au SMICTOM.

Elle gère également :

- Les facturations des bacs jaunes, des badges, des bacs biodéchets et des passages des professionnels en déchèteries,
- Les commandes de matériel,
- Les réclamations des usagers,
- Les courriers de régularisation de situation.



## COMMENT RÉGLER SA FACTURE DE REDEVANCE INCITATIVE ?

Les modalités de paiement sont indiquées au dos de la facture :

- En espèces (dans la limite de 300€)
- Par carte bancaire auprès d'un buraliste ou partenaire d'un agréé
- Par chèque
- Par TIP
- Par virement à la trésorerie

Rappel: les trésoreries diffèrent selon la communauté de communes concernée.

## LA DÉCHÈTERIE FIXE DE MASEVAUX-NIEDERBRUCK REMPLACERA LA DÉCHÈTERIE MOBILE

### ATTENTION :

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, il n'y aura plus de déchèterie mobile, elle sera remplacée par la déchèterie fixe de Masevaux-Niederbruck.



Nécessitant une logistique lourde, difficile à sécuriser et ne comprenant que quelques filières de recyclage, le service de déchèterie mobile sera supprimé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Une autre déchèterie verra le jour sur le territoire Alsacien, au niveau de la ZAC Porte de Masevaux, située sur la commune de Masevaux-Niederbruck.

### Horaires d'ouverture :

#### Horaires d'hiver du 1<sup>er</sup>/10 au 31/03

Lundi : 13h30 à 17h - Mercredi : 9h à 12h / 13h à 17h

Samedi : 9h à 17h

#### Horaires d'été du 1<sup>er</sup>/04 au 30/09

Lundi : 13h30 à 18h - Mercredi : 9h à 12h / 13h à 18h

Samedi : 9h à 17h

### > Les étapes de la facturation



Le SMICTOM établit les factures mais ne les encaisse pas.



Les communautés de communes émettent les avis des sommes à payer.



Les trésoreries éditent, envoient les factures, relancent les impayés et encaissent les factures.



#### Information importante :

Il n'y aura plus de date limite de paiement en 2026 (déjà effectif au 2<sup>e</sup> semestre 2025 pour les usagers du 68 et 90) mais un paiement sous 30 jours à réception de la facture.



# COMMENT SONT TRAITÉES NOS ORDURES MÉNAGÈRES ?

Pour mieux comprendre comment sont valorisées nos ordures ménagères résiduelles sur notre territoire, le SMICTOM a organisé 3 visites de l'usine d'incinération de Bourogne au 2<sup>nd</sup> semestre 2025.

A travers un parcours pédagogique passionnant, les visiteurs ont pu découvrir l'historique et le fonctionnement de l'usine.

Le syndicat qui gère l'usine d'incinération se nomme le SERTRID : Syndicat d'Etudes et de Réalisation pour le Traitement Intercommunal des Déchets. Il se compose de 3 entités : le Grand Belfort Communauté d'Agglomération, la Communauté de Communes du Sud Territoire, et le SMICTOM de la Zone Sous-Vosgienne.



## > Le SERTRID en chiffres :



3 entités



164 000 habitants



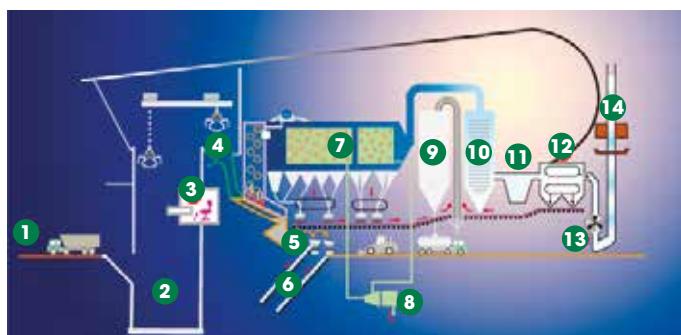
123 Communes

## > L'usine est composée de :

- 2 fours traitant 6.2 Tonnes de déchets à l'heure,
- 2 chaudières permettant la production de chaleur,
- 1 turbo-alternateur transformant la vapeur en électricité dont une partie alimente l'usine, l'autre partie étant revendue.

### De l'incinération des ordures ménagères, il reste :

- des **mâchefers** qui sont valorisés en technique routière comme remblais,
- des **REFIOM**, Résidus d'Epuration des Fumées d'Incinération d'Ordures Ménagères , qui sont piégés à l'issu du traitement des fumées et qui sont valorisés dans un centre technique d'enfouissement.



① Réception des déchets

② Fosse

③ Salle de contrôle

④ Enfournement

⑤ Combustion et extraction

⑥ Évacuation des mâchefers

⑦ Chaudière

⑧ Turbo-alternateur

⑨ Stockage REFIOM

⑩ Tour de réaction

⑪ Injection de coke de lignite

⑫ Filtre à manches

⑬ Extraction des fumées

⑭ Évacuation et analyse des fumées



## En 2024 »



86 157

Tonnes de déchets incinérés

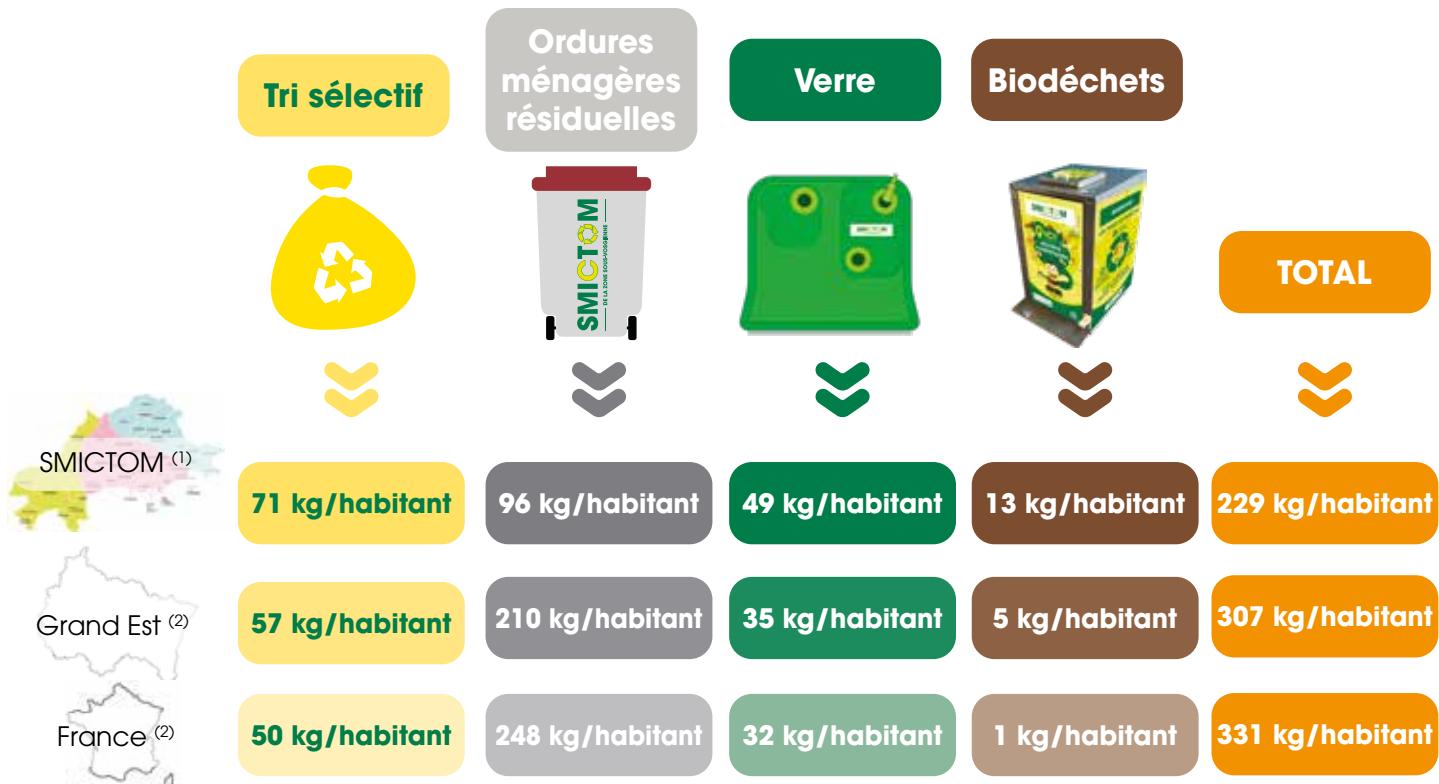


4 430

Tonnes de REFIOM valorisés



# COMBIEN PRODUIT-ON DE DÉCHETS SUR LE TERRITOIRE DU SMICTOM ?



<sup>(1)</sup> Chiffres 2024 issus du Rapport annuel sur le prix et la qualité de service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés 2024.

<sup>(2)</sup> Chiffres 2021 issus de sinoe.org.

Le territoire du SMICTOM est l'un des plus performants du Grand Est, notamment grâce aux comportements vertueux des citoyens et des politiques de prévention des déchets menées depuis de nombreuses années.

Tout déchet confondu (déchèteries, déchets verts...), le ratio de déchets ménagers et assimilés produit sur le territoire du SMICTOM est de 526 kg/hab/an.

## > Les jours de rattrapage de collectes des ordures ménagères et des emballages recyclables en 2026

Jour de l'an Jeudi 1 <sup>er</sup> janvier	Fête du travail Vendredi 1 <sup>er</sup> mai	Noël Vendredi 25 décembre
Samedi 3 janvier	Samedi 2 mai	Samedi 26 décembre

Pour les jours de Pâques, Victoire de 1945, Ascension, Pentecôte, Fête nationale, Assomption, Toussaint, Armistice, les collectes auront lieu normalement.



Pour savoir si votre commune est concernée, RDV sur le calendrier des collectes du SMICTOM distribué avec le SMICTOM mag' ou sur [www.smiptom-zsv.fr](http://www.smiptom-zsv.fr)

# BILAN DES ANIMATIONS 2024

**800**

Elèves sensibilisés en milieu scolaire dans 32 classes.

**650**

Kg d'objets qui ne finiront pas en déchèterie lors des 2 journées dédiées à la réparation et au réemploi.

**26**

Interventions dans diverses structures (périscolaires, EHPAD, ESAT, collèges...).

**63**

Visiteurs présents lors des 4 visites organisées avec les usagers et les agents de communauté de communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach.

Pour connaître les dates des manifestations prévues, RDV sur [www.smictom-zsv.fr/agenda](http://www.smictom-zsv.fr/agenda) des manifestations.



## Vente des derniers exemplaires de kits produits ménagers !

Il reste encore quelques kits disponibles à la vente.

Dépêchez-vous, il n'y en aura pas pour tout le monde !

Pour rappel, les kits proposés sont :



### DERNIERS EXEMPLAIRES DISPONIBLES



#### Un kit de fabrication de gel WC comprenant :

- 1 L de vinaigre blanc
- 1 L de savon noir
- 1 paquet de 200 g gomme de xanthane
- 1 flacon d'huile essentielle de lavandin
- 1 flacon d'extrait de pépin de pamplemousse
- 1 fiche recette

Tarif : 11 Euros\*

#### un kit de fabrication de tablettes lave-vaisselle comprenant :

- 1 paquet de 500 g d'acide citrique
- 1 paquet de 1kg de sesquicarbonate de sodium
- 1 paquet de 500 g de cristaux de soude
- 1 paquet de 1 kg de bicarbonate de soude
- 1 fiche recette

Tarif : 9 Euros\*

\*Tarifs préférentiels avec prise en charge de 50 % du prix initial par le SMICTOM.

## L'association Ressourcerie 90 à la déchèterie d'Etueffont

Depuis mai 2025, l'association d'insertion Ressourcerie 90 est présente sur la Zone de Gratuité de la déchèterie d'Etueffont.

Le ressourcier gère la Zone de Gratuité le samedi et récupère les objets qui seront revendus dans les magasins solidaires de Belfort.

N'hésitez pas à apporter les objets dont vous souhaitez vous débarrasser, ils auront une 2<sup>e</sup> vie !



### NOUVEAUTÉ :

Vous cherchez un réparateur ou un dépanneur ? Consultez la carte interactive sur notre site internet : [www.smictom-zsv.fr](http://www.smictom-zsv.fr), rubrique « je réduis mes déchets »



# PRÉPARER SON JARDIN POUR L'HIVER

L'arrivée de l'automne et de ses températures plus fraîches indique qu'il est temps de préparer votre jardin pour l'hiver.

Il existe plusieurs méthodes pour préparer son jardin à la baisse des températures. Voici quelques conseils pour aider la végétation à affronter le froid.

## 1 - Ramasser les feuilles mortes avant l'hiver : c'est de l'or pour les jardiniers !



- ✓ Les feuilles mortes sont abondantes en automne et constituent un excellent paillis. Appliquez une couche généreuse de 15 cm autour des arbres fruitiers, arbustes à petits fruits, vivaces, ainsi que les légumes d'hiver !
- ✓ Elles peuvent enrichir le compost en carbone, faites-en des réserves pour le reste de l'année !

## 2 - Composter : c'est valoriser les résidus de jardins !



- ✓ Ramasser les feuilles mortes, les résidus de tonte de gazon, les tiges de plantes fanées et les épluchures de légumes,
- ✓ Alterner les couches de matières brunes (feuilles mortes, branches) et de matières vertes (déchets de cuisine, tontes de gazon) pour un compost équilibré,
- ✓ Aérer régulièrement le compost en le retournant avec une fourche pour favoriser la décomposition,
- ✓ Utiliser le compost mûr au printemps pour enrichir le sol de vos plates bandes et de votre potager.

## 3 - Tailler les haies de son jardin : c'est une ressource valorisable sur place !



- ✓ Il ne faut pas attendre les premières gelées pour tailler les haies de son jardin ! Elle se fait de préférence à l'automne, avant l'arrivée du froid !
- ✓ Les résidus de taille peuvent être utiliser en paillage, pour protéger le sol du froid,
- ✓ Opter pour une haie libre permet de limiter les tailles et réduire la quantité de déchets !

## Pensez-y ! Le SMICTOM vous propose des subventions



100 Euros pour l'achat d'une tondeuse mulching



Le montant de l'achat pour un kit mulching



40 Euros pour la location d'un broyeur à végétaux



100 Euros pour l'achat d'un broyeur à végétaux

# LE BONUS RÉPARATION : POUR ALLONGER LA DURÉE DE VIE DES MEUBLES

**Le Bonus Réparation** est une aide financée par Ecomaison, l'éco-organisme en charge de la gestion du mobilier usagé, qui permet aux consommateurs de profiter d'une **réduction immédiate de 20 % pour la réparation** de meubles, sièges, sommier, tables...

Pour en bénéficier, il faut faire appel à un réparateur labellisé par Ecomaison.

Pour en savoir plus:  
<http://www.ecomaison.com/>



**> Les articles de bricolage/jardinage et les articles de sport et loisirs ont aussi leur Bonus Réparation !**



Déduit instantanément et de manière visible de la facture de réparation, le Bonus Réparation est en vigueur chez tous les professionnels de la réparation qui ont obtenu le label QualiRépar. Le Label QualiRépar atteste d'un savoir-faire de qualité et de la fiabilité des réparateurs.



## > Ecosystem renforce la sensibilisation sur les incendies dus aux batteries au lithium



En 2024, Ecosystem, l'éco-organisme en charge de la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) usagés a organisé 21 stress tests sur le territoire métropolitain.

L'objectif: mettre les équipes face à des situations fictives de départ de feu.

En effet, les incendies sont quasi-quotidiens et peuvent provoquer la destruction des unités de traitement des DEEE.

Si ces batteries se retrouvent dans les centres de tri ou les usines d'incinération, les risques d'incendie sont également très élevés !

### SI VOUS ÊTES EN POSSESSION :

- d'une batterie au lithium usagée, mettez-là dans un sachet plastique,
  - d'une pile au lithium usagée, isolez-là en la plaçant dans l'emballage d'origine d'une pile neuve,
- Puis, déposez-les dans le point de collecte dédié.**

Pour en savoir plus :  
<http://www.ecosystem.eco>



Pour tout savoir sur les produits concernés par ce bonus réparation : [www.ecologic-france.com](http://www.ecologic-france.com)  
Pour trouver un réparateur labellisé : <https://www.e-reparation.eco>



# SUIVEZ L'ACTUALITÉ DU SMICTOM EN TEMPS REEL GRÂCE AUX APPLICATIONS ILLIWAP ET INTRAMUROS



REJOIGNEZ-NOUS  
ÉGALEMENT SUR LES  
RÉSEAUX



## VOS CONTACTS



### SMICTOM DE LA ZONE SOUS-VOSGIENNE

40 B avenue Jean Moulin  
**90 110 ROUGEMONT-LE-CHÂTEAU**  
Tél : 03 84 54 69 44  
Fax : 03 84 22 28 49  
secretariat.smictom-zsv@orange.fr  
redevance.smictom-zsv@orange.fr  
[www.smictom-zsv.fr](http://www.smictom-zsv.fr)

- Animations
- Communication
- Prévention des déchets

- Collectes des ordures ménagères et des déchets recyclables
- Déchèteries

- Bacs à ordures ménagères
- Sacs de tri sélectif et biodechets
- Badges d'accès en déchèteries

- Changements de situation
- Mise à jour de votre dossier usager

### Communauté de Communes Rahin et Chérimont

20 rue Paul Strauss  
**70 290 RONCHAMP**  
Tél : 03 84 27 93 15  
[www.ccrc70.fr](http://www.ccrc70.fr)

### Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et de Soultzbach

9 place des Alliés  
**68 290 MASEVAUX**  
Tél : 03 89 38 81 75  
[www.cc-vallee-doller.fr](http://www.cc-vallee-doller.fr)

### Communauté de Communes des Vosges du Sud

26 bis Grande rue  
**90 170 ETUEFFONT**  
Tél : 03 84 54 70 80  
[www.ccvosgesdusud.fr](http://www.ccvosgesdusud.fr)

### Tarification des ordures ménagères



Donnons ensemble une  
nouvelle vie à nos produits



COLLECTE ET RECYCLAGE DE VOS PNEUS



**ecosystem**  
recycler c'est protéger

**oca** BÂTIMENT  
ORGANISME COORDONNATEUR AGREE



**EcoLogic**

